

## FICHE-PAYS : TUNISIE

Depuis son indépendance en 1956, la Tunisie a poursuivi une stratégie de développement équitable — même en temps de crise — et a enregistré des progrès réguliers au plan du développement à long terme. De 1970 à 2007, le revenu réel par habitant est passé de 700 dollars à environ 3 000 dollars et l'incidence de la pauvreté a nettement reculé à environ 7 % en 2005. L'espérance de vie est passée de 50 ans à 73 ans et le taux de mortalité chez les enfants de moins d'un an est passé de 70 à 21 (pour 1 000 naissances vivantes). Le secteur de l'éducation a enregistré d'importants progrès : en 2007, 98 % des enfants étaient scolarisés. En outre, le statut des femmes s'est considérablement amélioré et elles représentent aujourd'hui un tiers de la population active.

Suite à une crise de la balance des paiements au milieu des années 80, la Tunisie a lancé une série de programmes de stabilisation et d'ajustement économique. Les réformes visaient à maintenir un cadre macroéconomique prudent, à libéraliser progressivement les prix et éliminer les contrôles sur le marché intérieur, et à réduire l'intervention du secteur public dans la production de biens (dans une moindre mesure toutefois pour ce qui est des services). Depuis le programme de stabilisation, la production intérieure est passée de 2,8 % du PIB réel au cours de la période 1982-1986 à 4,8 % au cours de la période 1991-2007. Parallèlement, l'inflation et le déficit du compte courant ont sensiblement diminué.

Le trait marquant de la stratégie de libéralisation extérieure de la Tunisie a été la signature de l'Accord d'association (AA) avec l'Union européenne en 1995. Le premier accord de ce type entre l'UE et un pays de méditerranéen a donné lieu à la création, depuis janvier 2008, d'une zone de libre-échange entre la Tunisie et l'UE pour les biens industriels. L'accord a offert l'occasion de « mettre à niveau » les entreprises tunisiennes et de les préparer à affronter un environnement libéralisé et plus concurrentiel à travers un programme de mise à niveau. Par ailleurs, la Tunisie a signé un accord de libre échange avec la Grande zone arabe de libre-échange ou GAFTA (regroupant 18 pays arabes), deux accords multilatéraux (l'Accord d'Agadir avec la Jordanie, le Maroc et l'Égypte) ainsi que l'accord conclu avec l'EFTA composé de la Suisse, de la Norvège, de l'Islande et du Liechtenstein) et un nombre important d'accords bilatéraux, notamment avec le Maroc, l'Égypte, la Jordanie, la Syrie, la Libye et la Turquie. Des négociations commerciales sont en cours dans les secteurs de l'agriculture et des services dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne.

### **Les défis actuels**

La Tunisie est un pays à revenu intermédiaire qui est fier de sa stabilité dans une région plutôt instable, de ses résultats économiques et de son niveau élevé de développement humain. Grâce à des réformes graduelles mais continues, la Tunisie a pu résister à la pression exercée par les perturbations extérieures, notamment avec l'élimination en janvier 2005 des systèmes de quotas dans le cadre de l'Accord multifibres et la flambée des cours du pétrole. La Tunisie a réussi, grâce à une gestion macroéconomique saine, à maintenir les équilibres extérieurs et internes à des niveaux contrôlables et le PIB a

enregistré une croissance moyenne de 5,1 % au cours de la décennie écoulée. Le 11<sup>e</sup> plan quinquennal adopté en juillet 2007 prévoit qu'il faudra réaliser un taux de croissance annuelle de 6,1 % au moins pour répondre à ces défis.

La création d'emplois représente le défi le plus important pour la Tunisie. En dépit des bons résultats en matière de croissance et de l'application de politiques macroéconomiques saines, la Tunisie connaît un fort taux de chômage (à 14,1 %). Les deux principaux problèmes sur le marché de l'emploi sont d'accélérer la création d'emplois et de créer des emplois à haute qualification adaptés aux besoins d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée, en particulier pour le grand nombre de diplômés des universités qui entrent chaque année sur le marché de l'emploi (55 000). Les autres défis ont trait à la réduction des coûts de restructuration de l'emploi dans les entreprises et l'amélioration du ciblage des programmes en faveur des travailleurs, tels que l'assurance chômage et les services d'emploi et de formation.

L'autre problème important est de mieux exploiter les retombées de l'accroissement de l'investissement direct étranger pour l'investissement privé. Grâce à sa stabilité macroéconomique, au stock important de capital humain, à ses infrastructures de qualité et à l'amélioration du climat des affaires, la Tunisie réussit à attirer l'IDE (4,2 % du PIB en 2007). Le défi consiste toutefois à mieux exploiter les effets induits de l'IDE et de stimuler l'investissement privé local (seulement 10 % environ du PIB contre 18 à 20 % dans les pays concurrents de l'Europe de l'Est et de la région). La Tunisie doit centrer son programme de réforme sur des mesures visant à introduire la concurrence dans les services qui restent surtout l'apanage de l'État. Par ailleurs, l'énorme écart entre les tarifs douaniers imposés aux marchandises provenant de l'Union européenne et ceux appliqués aux produits venant du reste du monde est en train d'alimenter un marché parallèle de plus en plus important et une distorsion de la concurrence entre les entreprises du secteur formel et celles du secteur informel. Au-delà des réformes sur le commerce, les autres mesures de nature à favoriser l'investissement privé viseront à améliorer la viabilité du système bancaire et à promouvoir le développement des marchés des valeurs mobilières, à diversifier davantage les sources de financement et d'améliorer l'accès au financement pour les investisseurs privés.

Si la Tunisie entend toujours assurer le développement humain grâce aux réformes historiques qui ont été entreprises, notamment par la promotion des droits de la femme et de l'éducation pour tous, les pressions démographiques sont l'expression des évolutions et de la transformation du marché de l'emploi sous l'effet d'une concurrence accrue, qui met à mal les systèmes de santé, de protection sociale et de pension. Le principal problème dans le secteur de l'éducation est l'amélioration de la qualité, pour garantir que les élèves qui entrent dans chaque cycle de l'enseignement poursuivent leur scolarité de manière satisfaisante. Le système tunisien de santé publique assure des soins de santé gratuits ou fortement subventionnés à 40 à 50 % de la population. L'organisation du secteur de la santé et les programmes d'assurance maladie sont cependant fragmentés et non viables sur le plan financier. L'enjeu est de formuler de nouvelles stratégies pour

mieux répartir et utiliser les ressources, améliorer la qualité des services et garantir la pérennité du système de santé.

Enfin, la Tunisie a un environnement naturel fragile et possède peu de ressources naturelles. 83 % de l'eau disponible est déjà mobilisée et les eaux souterraines sont excessivement prélevées dans la plupart des zones agricoles. La mauvaise gestion de la terre aggrave également la dégradation des terres, du fait de la saturation d'eau et du niveau de salinité. Les zones côtières déjà fragilisées ne cessent de se dégrader.

Les perspectives à moyen terme de la Tunisie sont globalement favorables dans les conditions intérieures et extérieures actuelles. Le PIB réel devrait augmenter de 5 % à 5,8 % dans les conditions actuelles. Ces perspectives se fondent sur le maintien de politiques macroéconomiques prudentes, un faible taux d'inflation et la poursuite des réformes structurelles, ce qui devrait améliorer la productivité et une récolte normale. Le dynamisme des secteurs des télécommunications et des transports et l'expansion continue du secteur du génie mécanique et électrique devraient compenser la stagnation attendue dans les industries de l'habillement et des textiles et le secteur du tourisme. Les conditions de financement extérieur resteront favorables. Les perspectives favorables à moyen terme se confirmeront à condition que la demande sur le marché de l'Union européenne ne baisse pas de façon marquée, que les cours du pétrole se maintiennent en moyenne autour de 100 dollars/bl, que le pays ne connaisse pas des sécheresses répétées et que la situation sécuritaire favorable dans la région se maintienne de sorte à inciter les touristes à continuer de visiter la Tunisie et d'attirer l'IDE. Pour maintenir une croissance de 6 % sur le moyen terme, il faudra accélérer le rythme des réformes et relancer l'investissement privé au niveau national.

### **Assistance de la Banque mondiale**

La stratégie d'aide du Groupe de la Banque mondiale au pays, qui a été adoptée en 2004, s'articule autour de trois objectifs principaux : 1) améliorer la compétitivité économique et renforcer l'environnement des affaires ; 2) améliorer la qualité, la pertinence et la viabilité financière du secteur de l'éducation ; et 3) améliorer la qualité des services publics tout en maintenant l'équilibre budgétaire. Les résultats spécifiques de la CAS sont présentés ci-après :

Renforcer l'environnement des affaires en vue de favoriser l'essor d'un secteur privé plus compétitif et mieux intégré à l'environnement international et améliorer la compétitivité de l'économie tunisienne : le soutien de la Banque sera orienté vers la réalisation d'objectifs spécifiques essentiels pour relever le taux d'investissement du secteur privé :

- a) un cadre d'incitations amélioré et une transparence et une prévisibilité accrues du cadre réglementaire ;
- b) des coûts de transaction réduits pour les entreprises, qui se traduiront par une augmentation de la production et des exportations ;
- c) une meilleure qualité/efficacité des services d'infrastructure fournis par les entreprises publiques et privées ;
- d) une compétitivité renforcée du secteur de l'agriculture tout en veillant à

apporter des solutions aux enjeux sociaux et environnementaux ; e) un secteur bancaire plus réactif aux besoins du secteur privé ; f) des marchés de capitaux publics et privés locaux plus dynamiques.

Améliorer les compétences et les possibilités d'emploi pour les diplômés et la main-d'œuvre dans une économie basée sur le savoir : le soutien de la Banque consistera surtout à contribuer à : a) améliorer la qualité et la pertinence à tous les niveaux d'enseignement ; b) améliorer la viabilité financière du système d'enseignement ; et c) améliorer les liens entre la recherche, l'enseignement supérieur et le marché, ce qui se traduira par le renforcement de l'innovation et de la compétitivité des entreprises.

Améliorer la qualité des services sociaux par une plus grande efficacité des dépenses publiques : trois résultats de la CAS ont été identifiés : a) une souplesse accrue du budget et une amélioration de la mobilisation des recettes fiscales pour réduire la dette publique ; b) la budgétisation axée sur la performance et le suivi et évaluation (S&E) mis en place dans les principaux ministères opérationnels ; et c) une amélioration de la couverture, de la qualité et de la viabilité financière des systèmes de santé, de protection sociale et de pension.

Le rapport sur l'état d'avancement de la CAS a été approuvé par le Conseil des Administrateurs le 21 septembre 2007. Il relève que si la CAS est sur la bonne voie et prend toujours en compte les principaux problèmes de développement auxquels est confrontée la Tunisie, le faible niveau d'investissement constitue une préoccupation majeure, mettant à mal les perspectives de croissance et de création d'emplois.

### **Soutien aux réformes économiques**

Les réformes visant à renforcer le secteur privé, le secteur financier et le climat de l'investissement sont soutenus par le Quatrième prêt à l'appui de politiques de développement pour la compétitivité économique (ECAL IV) clôturé en juin 2007. Un nouveau programme d'appui axé sur l'intégration du commerce et la compétitivité est en cours de préparation. La réforme vise à soutenir les réformes déjà exposées dans le 11<sup>e</sup> plan dans le domaine de l'intégration du commerce, du développement du secteur financier et de la compétitivité des entreprises. Ce programme bénéficie du soutien conjoint de l'Union européenne et de la Banque africaine de développement.

La Banque appuie également le gouvernement à travers une assistance technique dans les domaines de la budgétisation axée sur la performance et de la gestion de la dette publique dans le cadre d'un programme d'études économiques et sectorielles programmatiques. Une attention particulière est accordée au Cadre de dépenses à moyen terme, à la nomenclature budgétaire, à la gestion de la performance et aux activités visant à soutenir et à tirer les enseignements des activités pilotes axées sur les résultats qui sont actuellement menées en collaboration avec les ministères de la Santé, de l'Agriculture et de l'Enseignement supérieur.

Les études économiques et sectorielles programmatiques sur l'emploi constituent un volet essentiel du programme de la Banque, en raison de l'importance primordiale attachée à la

création d'emplois en Tunisie. En réponse à la demande d'assistance du gouvernement, la Banque a mis en place une stratégie rationnelle de promotion de l'emploi et a défini un programme d'assistance technique pluriannuel et multisectoriel. Le gouvernement tunisien est déterminé à poursuivre ces activités (en finançant environ 60 % du coût du programme) qui ont enregistré des progrès notables.

### **Contribution au développement durable**

Les problèmes posés par le changement climatique, en particulier son impact sur les villes et les aspects sociaux, font actuellement l'objet de deux études de la Banque. Un appui est également fourni dans le domaine de l'énergie afin d'aider la Tunisie à réviser sa politique de gestion de l'énergie et de surmonter les obstacles au développement d'un marché viable pour les produits d'efficacité énergétique. Une Étude sur un marché de l'énergie pour le Maghreb analyse actuellement les conditions nécessaires à la création d'un marché de l'énergie pour le Maghreb. Elle porte, à titre non limitatif, sur le gaz naturel et l'électricité.

La Banque fournit une assistance à la Tunisie en vue de réduire l'utilisation de substances menaçant l'ozone et les problèmes liés à la gestion des déchets sont traités à travers deux activités visant l'installation d'un projet de récupération et de torchage des gaz dans la décharge de Djebel Chekir et dans neuf nouvelles décharges. En outre, le projet Africa Stockpile a pour but de prévenir l'accumulation des pesticides.

Le projet de gestion des aires protégées est destiné à améliorer la gestion et la protection d'un nombre déterminé de parcs nationaux afin de préserver la biodiversité d'importance mondiale et contribuer à mieux garantir le bien-être des populations locales. L'amélioration de la situation socioéconomique des populations rurales tout en garantissant la gestion durable des ressources naturelles constitue aussi l'objectif principal d'un projet de mise en valeur des zones montagneuses et forestières du Nord-Est. La Banque finance aussi un projet destiné à mieux préserver et gérer la biodiversité dans le Golfe de Gabès.

### **État d'avancement des activités d'analyse, de conseil et d'assistance technique**

Plusieurs études économiques et sectorielles et activités d'assistance technique destinées à alimenter et appuyer les choix politiques et les réformes ont produit des résultats au cours des deux dernières années. Les récentes études économiques et sectorielles réalisées comprennent une étude sur l'Intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale, l'identification des réformes de nature à stimuler la croissance dans les secteurs des services et de la manufacture à travers une meilleure intégration au marché mondial, un rapport sur l'emploi, l'amélioration des compétences et la protection sociale, une Étude sur les petites et moyennes entreprises portant sur les centres techniques et la gestion des terrains à usage industriel et une étude sur l'évaluation des coûts liés à la dégradation des eaux.

Les travaux en cours comprennent un Examen des politiques de développement (DPR) qui évalue les principaux problèmes et priorités en termes de politique pour y faire face.

Ce DPR vise à fournir une base analytique pour la prochaine Stratégie d'aide-pays (2009) et à contribuer au 11<sup>e</sup> examen à mi-parcours du plan (2007-2011). La Banque s'attèle actuellement à la préparation d'une Note d'orientation sur le financement des petites et moyennes entreprises, d'un Examen de la Politique de gestion de l'énergie, d'une Stratégie de gestion des eaux et des eaux usées, et d'une étude régionale sur les obstacles à l'investissement et au commerce transfrontalier dans le Maghreb.

Les activités d'assistance de la Banque en Tunisie comprennent : une activité d'Assistance technique sur la réforme des tarifs douaniers et la Modélisation des politiques en matière de commerce, sur l'Amélioration des compétences et l'Assurance sociale, la Gestion budgétaire et la Budgétisation axée sur la performance (une étude économique et sectorielle programmatique pluriannuelle), le Développement des services logistiques et de l'infrastructure, l'Évaluation de la performance des établissements hospitaliers, la mise à jour de la Revue du secteur agricole et l'Utilisation des systèmes des pays – Mesures de sauvegarde.

### **Situation du portefeuille**

Au 1<sup>er</sup> septembre 2008, le portefeuille de la Banque en Tunisie était constitué de 17 projets actifs (dont 3 projets du FEM, 1 projet au titre du Protocole de Montréal et un projet de préparation à la grippe aviaire). L'engagement total net se chiffre à 599,7 millions de dollars, dont 351,1 millions de dollars n'ont pas été décaissés. Le taux de décaissement est actuellement de 3,6 %, comparé à la moyenne de la Banque qui est de 3,8 %. Le taux de décaissement au titre de l'exercice 08 s'est monté à 18,4 %, un niveau légèrement inférieur à celui de l'exercice 07 (de 19,7 %) et également en dessous de la moyenne de la Banque, évaluée à 21,3 % et 22,8 % respectivement. La performance dans le cadre des projets d'investissement continue d'être forte en dépit des retards enregistrés dans la passation des marchés dans le cadre de certaines opérations qui ont contraint à la prorogation de la date de clôture de quelques projets.

Le volume des prêts au titre de l'exercice 08 a été exceptionnellement bas, s'établissant à 6,6 % millions de dollars, contre 88,8 % millions de dollars pendant l'exercice 07 et 114 millions de dollars pendant l'exercice 06. Au moins trois nouveaux projets au total devraient être approuvés pendant l'exercice 09 pour un volume de prêts de 134 millions de dollars.

### **Septembre 2008**